

# METTRE SON COMMERCE AUX NORMES ACCESSIBILITÉ : DOSSIER DE DÉROGATION

Gérer la mise en conformité de votre établissement en application des règles d'accessibilité ou par demande de dérogation à certaines de ces règles

PUBLIC  
Commerces

PTN55

## NOTRE RÉPONSE

Pour les ERP de catégorie 5, vérification du respect des règles d'accessibilité aux personnes handicapées. Accompagnement dans l'engagement de travaux et réalisation éventuelle du dossier de demande de dérogation



### Visite de l'établissement

- Vérification du cahier des charges : cheminements extérieurs, parking, portes, sas intérieurs et sorties, revêtements des sols et parois...



### Accompagnement à l'élaboration de la mise en conformité

- Réalisation du dossier de demande de dérogation



### Livrables

- Recommandations pour les aménagements à prévoir
- Dossier de demande de dérogation
- Aide à la constitution du Registre public d'accessibilité



## LES ATOUTS DE L'OFFRE

**1672 dossiers**

défundus en 2019

**Mise en conformité ERP catégorie 5**

avec nos recommandations

**Jusqu'à 45000 €**

d'amende en cas de non conformité à l'obligation d'accessibilité \*

\*Source : Service-Public-Pro.fr

## TÉMOIGNAGE



**Eric BIANCHI**

Gérant du Studio Bianchi

« Merci à la CCI pour ses explications claires et précises et la rédaction de mon dossier. Grace à cette aide mon dossier a été validé sans problème. »

## COÛT

Coût de la prestation

**450 € HT**

Prise en charge par votre CCI

**150 € HT**

Coût pour l'entreprise

**300 € HT**

## POUR ALLER PLUS LOIN !

**Un label qualité accueil pour booster votre point de vente**

**Shop Staging : relooker sa boutique et renouveler l'expérience client**

**Mieux exploiter le potentiel de votre emplacement commercial**



## NOTRE EXPERTISE

Acteur de la dynamique économique alsacienne et engagée pour le développement des entreprises, la CCI Alsace Eurométropole soutient chaque année les projets de 4000 dirigeants et 2000 créateurs et repreneurs.

Les conseillers experts de la CCI ont déjà accompagné et défendu des centaines de dossiers auprès des sous-commissions départementales sur l'accessibilité, ils sont une aide précieuse.

## CONTACT



**Maria DROMMER VALERA**  
Conseillère d'entreprise  
+33 3 88 75 25 87  
m.valera@alsace.cci.fr

[www.alsace-eurometropole.cci.fr](http://www.alsace-eurometropole.cci.fr)